Natixis - Principales caractéristiques des instruments de fonds propres - 30/06/2016

Emissions instruments de fonds propres Tier two

En millions d'euros

1	Emetteur	Natixis ex-BFCE	Natixis ex-IXIS CIB	Natixis ex-IXIS CIB	Natixis ex-NBP	Natixis	Natixis ex CDC-IXIS	Natixis	Natixis	Natixis	Natixis ex CDC-IXIS	Natixis	Natixis ex CDC-IXIS	Natixis ex CDC-IXIS	Banque Privée 1818 ex-VEGA Finance	Natixis	Natixis
2	Identifiant unique	FR0000047722	contrat de prêt subordonné	contrat de prêt subordonné	FR0010410068	contrat de prêt subordonné	XS01709333047	contrat de prêt subordonné	FR0010405894	XS0301168281	XS0153361026	contrat de prêt subordonné	XS0158363852	XS0160553441	contrat émission de titre subordonné à durée indéterminée	contrat de prêt subordonné	contrat de prêt subordonné
3	Droit régissant l'instrument	français	français	français	anglais	français	anglais	français	français	anglais	anglais	français	anglais	anglais	français	français	français
	Traitement réglementaire																
4	Règles transitoires CRR	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2
5	Règles CRR après transition	Inéligible	Inéligible	Inéligible	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2	Inéligible	Fonds propres de catégorie 2	Fonds propres de catégorie 2
6	Eligible au niveau individuel / (sous-)consolidé / individuel et (sous-)consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé
7	Type d'instrument	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63	CRR Article 63
8	Montant comptabilisé en fonds propres réglementaires	M EUR 36	M EUR 2	M EUR 26	M EUR 55	M EUR 11	M EUR 3	M EUR 900	M EUR 494	M EUR 105	M EUR 20	M EUR 100	M EUR 46	M EUR 60	M EUR 10	M EUR 1000	M EUR 300
9	Valeur nominale de l'instrument	M EUR 36	M EUR 480	M EUR 476	M EUR 500	M EUR 40	M EUR 10	M EUR 900	M EUR 500	M EUR 100	M EUR 20	M EUR 100	M EUR 46	M EUR 60	M EUR 10	M EUR 1000	M EUR 300
9a	Prix d'émission	100%	sans objet	sans objet	98,977%	sans objet	100%	sans objet	100%	100%	99,302%	sans objet	98,4209%	100%	100%	sans objet	sans objet
9b	Prix de rachat	120%	sans objet	sans objet	100%	sans objet	100%	sans objet	100%	100%	100%	sans objet	100%	100%	100%	sans objet	sans objet
10	Classification comptable	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - Option de la juste valeur	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti
11	Date d'émission initiale	25/11/1985	30/11/2004	30/11/2004	22/12/2006	06/11/2007	30/06/2003	27/06/2014	15/12/2006	31/05/2007	06/09/2002	27/06/2014	29/11/2002	09/01/2003	30/06/1994	29/07/2015	25/02/2016
12	Perpétuel ou à durée déterminée	perpétuel	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	durée déterminée	perpétuel	durée déterminée	durée déterminée
13	Échéance initiale	sans objet	09/07/2016	08/10/2016	20/01/2017	07/12/2017	31/03/2018	27/06/2026	15/12/2021	31/05/2022	06/09/2022	27/06/2024	29/11/2027	09/01/2033	sans objet	29/07/2027	25/02/2028
14	Option de rachat de l'émetteur soumise à l'accord préalable de l'autorité de surveillance	oui	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	oui	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	oui (remboursement anticipé)	oui	oui
15	Date facultative d'exercice de l'option de rachat, dates d'exercice des options de rachat conditionnelles et prix de rachat	à tout moment avec un préavis d'un mois et au prix de 120%	sans objet	sans objet	option de rachat conditionnelle à tout moment, au pair et pour la totalité de la souche en cas de modification de la législation fiscale	sans objet	sans objet	date d'exercice de l'option de remboursement anticipé pour la totalité de la souche au pair le 27/06/2021	option de rachat conditionnelle à tout moment, au pair et pour la totalité de la souche en cas de modification de la législation fiscale	sans objet	option de rachat conditionnelle à tout moment, au pair et pour la totalité de la souche en cas de modification de la législation fiscale ou réglementaire	option de rachat conditionnelle à tout moment, au pair et pour la totalité de la souche en cas de modification de la législation fiscale ou réglementaire	sans objet	sans objet	à tout moment, au pair	date d'exercice de l'option de remboursement anticipé pour la totalité de la souche au pair le 29/07/2022 (ou à tout moment en cas de modification de la classification règlementaire ou en cas de modification du traitement fiscal applicable au prêt)	date d'exercice de l'option de remboursement anticipé pour la totalité de la souche au pair le 25/02/2023 (ou à tout moment en cas de modification de la classification règlementaire ou en cas de modification du traitement fiscal applicable au prêt)
16	Dates ultérieures d'exercice de l'option de rachat	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
	Coupons/Dividendes																
17	Dividende/coupon fixe ou flottant	flottant	fixe	fixe	fixe	fixe	flottant	flottant	flottant	flottant	flottant	flottant	fixe	fixe	flottant	flottant	flottant
18	Taux du coupon et indice éventuel associé	coupon structuré compris entre 95% et 120% du TMO	4,80%	4,50%	4,125%	4,88%	E6M+0,28%	E3M+2%	CMS10y	CMS10Y	E6M+0,37%	E3M+1.94%	5,375%	5,40%	Euribor 1 Mois capitalisé + 0,20%	Euribor 3 Mois + 2,30%	Euribor 3 Mois + 2,92%
19	Exercice d'un mécanisme de suspension des versements de dividendes (*dividend stopper*)	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
20a	Pleine discrétion, discrétion partielle ou obligatoire (en termes de calendrier)	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	Discrétion partielle	obligatoire	obligatoire
20b	Pleine discrétion, discrétion partielle ou obligatoire (en termes de montant)	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
21	Existence d'un mécanisme de hausse de la rémunération (step-up) ou d'une autre incitation au rachat	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
22	Cumulatif ou non cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	cumulatif	Cumulatif	cumulatif	cumulatif
23	Convertible ou non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible
24	Si convertible, déclencheur de la conversion	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
25	Si convertible, entièrement ou partiellement	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
26	Si convertible, taux de conversion	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
27	Si convertible, caractère obligatoire ou facultatif de la conversion	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
28	Si convertible, type d'instrument vers lequel a lieu la conversion	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
29	Si convertible, émetteur de l'instrument vers lequel ils sont convertis	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
30	Caractéristiques en matière de réduction de capital	non	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	oui	sans objet	sans objet
31	Si réduction du capital, déclencheur de la réduction	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	Décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour absorption des pertes	sans objet	sans objet
32	Si réduction du capital, totale ou partielle	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	partielle	sans objet	sans objet
33	Si réduction du capital, permanente ou provisoire	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	permanente	sans objet	sans objet
34	Si réduction provisoire du capital, description du mécanisme de réaugmentation de capital	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
35	Rang de l'instrument en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	prêts ou titres subordonnés	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires	créanciers chirographaires
36	Existence de caractéristiques non conformes	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
37	Dans l'affirmative, préciser les caractéristiques non conformes																